

## DOCUMENTS À FOURNIR CRÉDIT IMMOBILIER (BIEN À USAGE D'HABITATION)

- Copie de l'acte de propriété ou livret foncier du terrain, enregistré et publié à la conservation foncière.
- Certificat négatif d'hypothèque récent (moins de 03 mois).
- Copie du permis de construire en cours de validité.
- Rapport d'évaluation + devis estimatif et descriptif des travaux à réaliser établi par un bureau d'études (retenu par la CNEP-Banque).

